

COMMISSION EUROPÉENNE

Cabinet du Vice-Président Siim Kallas Le Chef de Cabinet

Bruxelles, le, VM/ss D(2010)3 [Admin 432888]

M. Hans Torrekens Le Président Comité Local du Personnel Bruxelles J-79 07/233

Cher Monsieur Torrekens,

J'accuse bonne réception de votre courrier du 30 novembre dernier adressé au Vice Président Kallas concernant la problématique du redoublement au sein des écoles européennes.

Soyez rassuré que les résultats de l'analyse que le Comité Local du Personnel de Bruxelles a effectuée seront transmis au Groupe de travail qui doit être mis en place par le Secrétariat Général des Ecoles européennes.

Je suis entièrement d'accord avec vous quant à l'urgence d'analyser en profondeur ces questions afin de proposer des solutions qui puissent être appliquées dans les meilleurs délais. Vous conviendrez toutefois que ces questions sont complexes et interagissent en partie avec d'autres éléments qui doivent être pris en compte; je fais notamment référence à votre proposition de réduire la taille des classes de section francophone, ce qui, à Bruxelles, ne ferait que renforcer l'épineux problème du manque de place dans les écoles.

Parmi les pistes déjà envisagées, la Commission soutient la proposition du Groupe de travail "Sciences" d'examiner le niveau des compétences atteint par les élèves après trois années d'enseignement des sciences intégrées, afin d'évaluer justement l'efficacité de ce enseignement, voire de l'améliorer.

En ce qui concerne l'évaluation des performances des écoles européennes, il me semble que l'étude effectuée par le Parlement européen sur le parcours professionnel des étudiants sortant des écoles européennes ainsi que l'évaluation externe du baccalauréat européen réalisée par l'université de Cambridge nous fournissent de nombreux éléments.

Je me permets de transmettre copie du présent courrier à M. Maroš Šefčovič qui reprendra ce dossier, certes complexe mais du plus haut intérêt pour les enfants du personnel.

H. Hololei

c.c.: M Maroš Šefčovič, Vice-Président désigné de la Commission Mme Renée Christmann, Secrétaire Générale des Ecoles européennes